

Premier anniversaire de l'Agence française pour la biodiversité

Dossier de la rédaction de H2o
February 2018

Un an après sa création, l'Agence française pour la biodiversité présente ses perspectives pour les années à venir

À l'occasion de sa première conférence de presse, lundi 29 janvier 2018, l'Agence française pour la biodiversité, établissement public du Ministère de la Transition écologique et solidaire dédié à la reconquête de la biodiversité, a présenté les résultats de ses douze premiers mois d'exercice ainsi que les nombreuses perspectives d'actions 2018 des prochaines années. Avec quatre établissements préexistants, l'intégration de la Fédération des conservatoires botaniques nationaux et la création d'une Unité mixte de service avec le CNRS et le MNHN, l'Agence française pour la biodiversité (AFB) regroupe désormais 1 300 agents. Son premier défi était d'arriver à s'installer, en assurant la continuité des missions existantes au sein des différents établissements et en développant de nouvelles actions emblématiques.

Face aux indicateurs de biodiversité qui sont au rouge, l'AFB doit également répondre à un enjeu majeur : faire changer les mentalités et le regard du public au sujet de la biodiversité. Elle doit informer, sensibiliser et mobiliser les citoyens à travers des expérimentations, des opérations de sensibilisation et les sciences participatives. Elle doit également agir en "cœur de réseau" en allant vers les acteurs publics et privés pour les aider à agir, faciliter et orchestrer la mobilisation générale. "Face à l'ampleur et aux conséquences potentielles des enjeux, c'est d'une mobilisation collective dont la biodiversité a besoin. Ce qui se joue, c'est au fond un changement de notre mode et cela ne peut reposer seulement sur l'Agence. Nous devons par contre être l'un des leviers qui permettra le basculement. Nous nous positionnons donc comme une agence qui fait par elle-même, mais aussi une agence qui fait avec les autres, et qui même fait faire. C'est l'agence cœur de réseau et non tête de réseau car nous cherchons la coopération et pas le leadership", déclare Christophe Aubel, directeur général.

Créée le 1er janvier 2017, l'AFB regroupe désormais l'Agence des aires marines protégées, l'Atelier technique des espaces naturels, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et Parcs nationaux de France. Elle exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.

Agence française pour la biodiversité